



Vendredi, le 10 juin 2011

Lettre de validation du processus électoral.

Par la présente, je, Alexandre Ber, président du Comité d'élection 2011-13 des officiers du Comité exécutif de la Fédération québécoise des échecs, certifie que le processus électoral s'est déroulé en accord avec les règlements généraux de la Fédération¹ ainsi que ses règlements sur les modalités d'élection.

La période de mise en candidature s'est ouverte le 2 mai 2011 pour se terminer le 7 juin 2011 à 17h, heure locale. Quatre (4) candidatures ont été reçues au bureau de la Fédération, soit une pour chacun des postes suivants :

Président
Vice-Président aux manifestations
Vice-Président au développement
Trésorier

Il n'y a pas eu de candidature au poste de secrétaire.

Nous avons vérifié la validité des candidatures reçues, à savoir :

- Les candidats étaient membres de la Fédération au moment du dépôt de leur candidature ;
- les candidats ont 18 ans ou plus ;
- les candidats sont résidents du Québec ;
- leurs bulletins de candidatures sont en conformité avec l'article 25 des Règlements généraux de la Fédération ainsi qu'avec l'article 3 du Règlement sur les modalités d'élection.

En foi de quoi, je, Alexandre Ber, confirme l'élection par acclamation des candidats suivants à leur poste respectif et recommande à l'Assemblée générale de la Fédération d'entériner les résultats.

Président : Marc Poulin
Vice-Président aux manifestations : Thierry Le Duin
Vice-Président au développement : Daniel Rousseau
Trésorier : Raymond Desjardins


Alexandre Ber

¹ Dans le texte, Fédération ramène chaque fois à Fédération québécoise des échecs